

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Wallonie en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

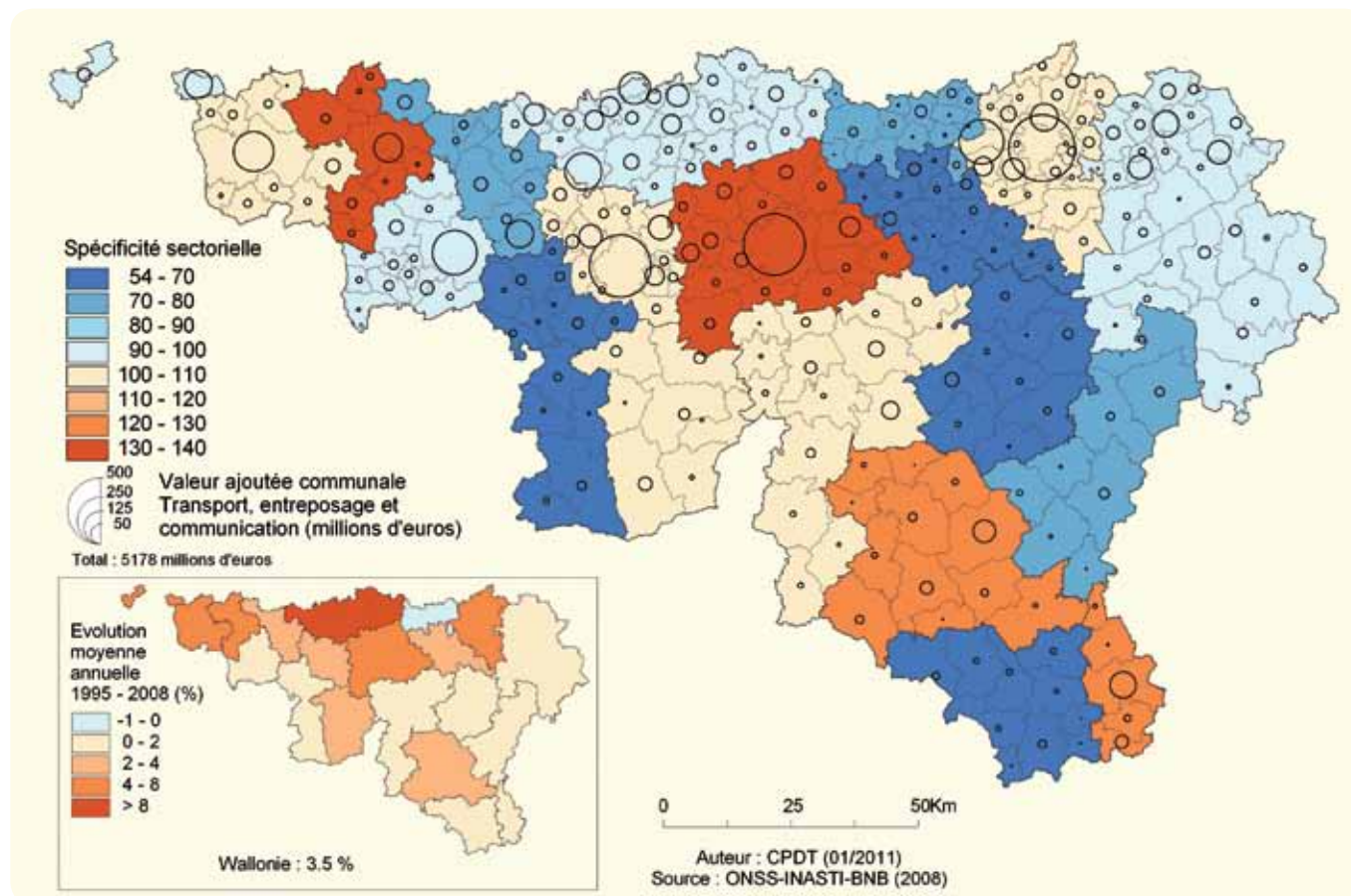
La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Ce secteur représente environ 7,2 % de l'économie wallonne en 2008.

Le secteur affiche une forte concentration dans certains pôles. A part Namur, siège de l'administration du TEC, le reste du secteur est principalement dédié à la population locale, avec les réseaux de transport locaux ou des activités postales. A Charleroi, le développement de l'aéroport a été très dynamique grâce à des compagnies low cost, mais a toujours une taille très modeste par rapport à l'aéroport national principal de Zaventem. (...)

Valeur ajoutée du secteur du transport en Wallonie.

Valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Wallonie (2008).



Valeur ajoutée du secteur du transport en Wallonie.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Wallonie en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Ce secteur représente environ 7,2 % de l'économie wallonne en 2008.

Le secteur affiche une forte concentration dans certains pôles. A part Namur, siège de l'administration du TEC, le reste du secteur est principalement dédié à la population locale, avec les réseaux de transport locaux ou des activités postales. A Charleroi, le développement de l'aéroport a été très dynamique grâce à des compagnies low cost, mais a toujours une taille très modeste par rapport à l'aéroport national principal de Zaventem.

En ce qui concerne le sous-secteur de la logistique, la Wallonie est dans une situation intermédiaire, à la marge d'importantes concentrations logistiques formées par les

ports de la mer du Nord et les agglomérations urbaines de Bruxelles, la Randstad Holland et la Ruhr.

On notera l'importance du pôle liégeois (aéroport de fret, port, carrefour autoroutier) mais aussi la zone de La Louvière (dans l'axe Bruxelles – Paris) et le sud-est de la province du Luxembourg.

Valeur ajoutée du secteur du transport en Wallonie.

Niveau spatial :

Communes.

Arrondissements

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des

communications a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :

Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Wallonie.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008

Statistiques :

Poids du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Wallonie :
7,2 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 5 178 millions d'euros
- Valeur minimum : 31 millions d'euros
- Valeur maximum : 1 060 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 54
- Valeur maximum : 140

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 3,5 %
- Valeur minimum : -0,6 %
- Valeur maximum : 8,5 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vandermotten
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée du secteur du transport en Wallonie.

Valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Wallonie (2008).

